

Séance du 21 Décembre 2004

L'an deux mil quatre le vingt et un Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M.Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M.Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Michel LE ROY,

Procurations : M. Michel LE ROY à M. André RIOU

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Décembre 2004

Date de Publication : 22 Décembre 2004

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Vente de bâtiments.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 22 Juin 2004 proposant l'éventualité de vente de certains bâtiments communaux inutilisés,

Les anciennes propriétés Magalon, Gravot ainsi que le Traon Ker ont été estimées par les services des domaines de façon suivante:

- Traon ker (AC N° 463) pour 36 585 €
- Magalon (AC N° 167,465,469,471,473,475,476,478,480,481) pour 41 159 €
- Gravot pour (AC N° 421) pour 7622 €

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à proposer ces biens à la vente au prix minimum estimé par les domaines,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, accepte la proposition du Maire, l'autorise à vendre ces biens au prix minimum estimé par les domaines, et à signer l'ensemble des pièces à intervenir.